

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE
L'EMPLOI, DE LA REFORME DE
LA FONCTION PUBLIQUE ET DE
LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DE LA
FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU
PERSONNEL CIVIL DE L'ETAT

86/025 du 13/10/86
DECRET n° /MTERPPS/DGFP/DGPCS.17

Accordant une Bonification d'échelons à
Monsieur EBAYI Faustin Ingénieur des
Télécommunications de 3^e échelon des
cadres de la catégorie A hiérarchie I des
Postes et Télécommunications (Branche
Technique).

LE PREMIER MINISTRE,

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 076/84 du 7.12.84 portant ratification de
l'ordonnance 019/84 du 23.8.84 portant modification de certaines
dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi 15/62 du 3.2.62 portant statut général des
fonctionnaires ;
(/u l'arrêté 2087/EP du 21.6.58 fixant le règlement sur la
solde des fonctionnaires ;
(/u le décret 59/23 du 30.1.59 fixant les conditions
d'intégrations dans les cadres des catégories B,C,D,E des fonction-
naires ;
(/u le décret 62/130/MF du 9.5.62 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/195/EP du 5.7.62 fixant la hiérarchisa-
tion des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret 62/197/FP du 5.7.62 fixant les catégories
et hiérarchies des cadres créées par la loi 15/62 du 3.2.62 portant
statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret 62/198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination
et à la révocation des fonctionnaires ;
(/u le décret 59/16 du 24.01.59 fixant le statut des
cadres des Ingénieurs des PTT ;
(/u le décret 67/50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise
d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires rela-
tifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et
reclassements notamment en son article 1er § 2 ;
(/u le décret 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant
les dispositions du décret 62/196/FP du 5.7.62 fixant les échelon-
nements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des
avancements des agents de l'Etat ;
(/u le décret 84/856 du 8.8.84 portant nomination du
Premier Ministre ;
(/u le décret 85/1423 du 7/12/85 portant nomination des
Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 85/1434 du 17/12/85 portant organisation des
intérim des Membres du Gouvernement ;
(/u le rectificatif n° 84/923 du 19.10.84 au décret 84/858
du 13.8.84 portant nomination des Membres du Gouvernement ;
(/u le décret 85/260 du 5.3.85 déterminant le circuit
d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avancements et
révisions des situations administratives des agents de l'Etat ;
(/u l'arrêté 4357/MTPS/DGFP/DLP du 5.5.82 autorisant
Monsieur EBAYI Faustin Ingénieur des Télécommunications de 1^o éche-
lon à suivre un stage de perfectionnement en Télécommunications
en URSS ;

OFFICIEL

CE/MINI-
INFO/PT

.../...

(/u le décret n°84/794/MININFO/PT du 8/8/1984 portant promotion au titre de l'année 1983 des fonctionnaires des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Postes et Télécommunications (Branche Administrative et Technique) de la République Populaire du Congo;

(/u la lettre n°842/DA9 du 14/8/1985 du Directeur du Personnel et des Ressources Humaines transmettant le dossier de l'intéressé;

D E C R E T E :

ARTICLE 1ER:- Monsieur EBAYI Faustin, Ingénieur des Télécommunications de 3^e échelon, indice ICIO des cadres de la catégorie A hiérarchie I des Postes et Télécommunications (Branche Technique) en service à Brazzaville, titulaire du Doctorat d'Etat en Sciences Techniques délivré par la Commission Supérieure d'Attestation à Moscou (URSS), qui bénéficie d'une bonification de quatre (4) échelons, est nommé au 7^e échelon de son grade, indice I46C. Acc = Néant.

ARTICLE 2:- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 5/7/1985 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de stage, sera enregistré, publié au JCRPC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 13 JANVIER 1986

PAR LE PREMIER MINISTRE,

LE MINISTRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI
DE LA REPONTE DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE,

Bernard COMBO MATSICHA.-

Ange Edouard FOUNGUI.-

AMPLIATIONS:

JCRPC I
DGFP/DGPE 3
DGPCE/EST 3
DGB 3
DCF I
MININFO/PT 3
DOSSIER 3
INTERESSE. I
SGCM/EC. 2